

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

PUBLIC

Chargés de recouvrement, Responsables juridiques, Chargés de contentieux, Chargés de gestion locative, chefs d'agence.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, relationnels et juridiques. Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de cas à partir de leur expérience. Pédagogie interactive, alternance entre exposés et échanges. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Impayés : du recouvrement judiciaire aux mesures d'exécution et d'expulsion

L'objectif de ce stage est de permettre d'utiliser au mieux les différents moyens juridiques mis à la disposition du bailleur pour recouvrer plus facilement et à moindre frais les loyers et charges impayés et maîtriser les différentes procédures judiciaires de recouvrement et les différents titres exécutoires.

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 95%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

Objectifs pédagogiques

- Identifier et mesurer les procédures applicables au regard des situations d'impayé du locataire
- Apprécier les coûts et avantages des différentes procédures
- Utiliser les procédures adaptées aux situations d'impayés
- Préparer et transmettre les éléments indispensables aux auxiliaires de justice (huissier, avocat) aux fins d'engager les procédures judiciaires adéquates.
- Aborder les situations spécifiques

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

PREAMBULE :

- La notion d'impayés
- Les conséquences de l'impayé sur les aides au logement
- La détermination du débiteur :
 - en présence d'une clause de solidarité dans le bail
 - au regard de la situation familiale des locataires

1 - La tentative de résolution amiable

- La conciliation
- La médiation
- La procédure participative
- La transaction
- Le protocole de cohésion sociale
- Le recouvrement des petites créances

2 - Le recouvrement judiciaire à jour de la LOI ELAN et de la loi de réforme de la justice du 23 mars 2019

- Les nouvelles mentions du commandement de payer
- La saisine de la CAPEX
- L'assignation en paiement
- L'assignation en acquisition de clause résolutoire
- L'assignation en résiliation judiciaire aux torts et griefs du locataire
- La requête en injonction de payer par la procédure dématérialisée

3 - La résolution du contrat de location aux risques et péril du bailleur

Ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des obligations.

4 - Les actes de procédure

- Les actes introductifs d'instance
- Les formalités de placement
- La préparation pratique de l'audience

5 - Les mesures d'exécution

Pratique des procédures civiles d'exécution

- Les principes de l'exécution : notion de titres exécutoires, les différents titres exécutoires
- Description des différentes procédures d'exécution : la saisie des rémunérations, la saisie conservatoire, la saisie attribution (saisie bancaire, saisie auprès d'autres débiteurs), la saisie mobilière, la saisie des véhicules, les autres saisies.

Contentieux avec les «locataires partis»

La nature de l'impayé du locataire et les conditions de son départ :

- solde de tout compte (loyers, réparations locatives, régularisation de charges),
- prescription de la créance,
- départ à l'expiration du délai ou "à la cloche de bois"
- état des lieux de sortie
- coût de la remise en état.

6 - La procédure d'expulsion

- Le concours de la force publique
- La reprise des lieux
- Le recours contre l'Etat
- Les procédures applicables aux squatters
- Le sort des meubles

7 - Les situations spécifiques

- Le surendettement et la procédure de rétablissement personnel et leurs conséquences sur les procédures judiciaires, procédures applicables depuis le 1er mars 2019
- Articulation entre résiliation de bail et mesures prises dans le cadre du surendettement
- Le protocole de cohésion sociale après la décision d'expulsion

8 - Cas pratiques

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

21/09/2026 au 22/09/2026

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

Tarif spécial inscription 1 mois avant :

-10%
sont inclus : les supports pédagogiques (*en présentiel* : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com